



CSAL Formation spécialisée du 12 octobre 2023 - compte-rendu

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour.

Examen de la demande de mise à disposition par ESI d'un kit de protection périodique ou kit menstruel.

Cette demande a été formulée à l'initiative **de toutes les OS** lors du dernier Groupe de Travail. Nous y souscrivons totalement. Elle sera examinée plus attentivement lors des prochains CSAL FS, la discussion portera sur le contenu de ce kit. En effet pour tous les kits hygiène et santé la réglementation est stricte et certains produits sont prohibés.

Examen d'une trousse de secours type à mettre à disposition dans les ESI.

Une trousse de secours est mise à disposition dans chaque ESI soit dans le local de repos (infirmierie) ou au secrétariat. Cette trousse doit contenir des produits essentiels, sérum physiologique, antiseptiques, compresses gaz stérile, sparadraps, pansements. Un petit inventaire de la trousse à pharmacie sur l'ESI Nantes site Coulongé nous a permis de constater que des produits manquaient ou étaient périmés

Examen du suivi du budget CSA-FS 2023

Rien de nouveau par rapport au [Groupe de Travail de septembre](#).

Examen du tableau de suivi des accidents de service

On note une augmentation des accidents de service dans les périodes hivernales et dus à des chutes à vélo.

Suivi des actions du CSAL – FS

Il s'agit du suivi des actions entreprises suite aux décisions des précédents CSAL FS

Une visite de la délégation de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration de la DiSI Centre-Ouest est programmée pour le quatrième trimestre 2023. Il s'agit de la CID de l'Eure-et-Loir.

Suite à de nouveaux travaux concernant le CFP et les locaux utilisés par la CID 37 situé 40 rue Edouard Vaillant à Tours, concertation régulière avec la division logistique de la DDFIP 37 → Relation continue pour information avec la CID 37

Examen des exercices et/ou alertes incendies

Plusieurs exercices incendies se sont déroulés sur les ESI de la DiSI CO

Ils se sont globalement bien déroulés dans des configurations bâtementaires différentes

La Direction a rappelé le nouveau protocole incendie suite au COVID, télétravail. La notion de guides file et serres file titulaires est devenue obsolète. C'est la Direction locale qui est chargée de la mise en place d'une nouvelle organisation en cas d'alerte incendie. Elle a insisté sur le fait que les exercices doivent être pris au sérieux. Ils permettent d'acquérir les bons réflexes. Les comptes-rendus des exercices d'évacuation incendie ne sont pas à charge.

Point divers : les représentants CGT sont intervenus sur trois points

télétravail en CID La question a été posée suite au refus systématique de certains RESI d'accorder du télétravail aux agents des CID, dans certains ESI certains agents bénéficient d'une journée de télétravail en CID

Réponse de la Direction: la règle officielle est : pas de télétravail dans les CID, mais au sein de la DISI CO. Il peut exister des arrangements au niveau local des ESI pour accorder une journée de télétravail aux agents des CID pour certaines tâches spécifiques. Cet arrangement se discute avec le responsable de l'ESI, le responsable de la CID et l'agent. Le télétravail en CID peut être accordé au cas par cas après examen des situations. Au niveau DISI CO il n'y a pas de consignes de blocage.

Avis CGT : A noter lors de ce CSAL le silence assourdissant des responsables d'ESI sur ce point.

Pour info dans certains ESI c'est refus systématique de la demande de télétravail

mise en place mécanisme de veille (astreinte) sur service pôle exploitation applicative ESI RENNES

Depuis juin a été mis en place un service de veille (astreinte) dans ce pôle, basé sur le volontariat des agents pour maintenir une présence sur la plage 7h 20h (pour info dans ce service peu d'agents sont en horaires d'équipe).

Nous avons demandé un état des lieux après 3 à 4 mois de fonctionnement de ce système.

Réponse du responsable ESI Rennes : le mécanisme de veille fonctionne toujours et de façon satisfaisante, le planning fonctionne pour assurer cette forme de présence en dehors des plages normales, le volontariat permet d'assurer ce fonctionnement ainsi qu'une permanence.

Depuis juin l'équipe a reçu le renfort d'un agent supplémentaire en horaires d'équipe. Le bilan est plus large et entre dans le cadre d'une réorganisation plus globale du pôle.

veilleurs de nuit ESI TOURS

Nous avons posé la question concernant l'avenir des 3 veilleurs en activité sur ESI Tours.

Réponse du responsable ESI Tours : la mission de veilleur de nuit est liée à celle de l'hébergement GCOS qui continue toujours.

La présence 24h/24 d'agents est toujours d'actualité. La perte de la mission hébergement n'est pas prévue d'ici à 25 voire au-delà.

Réponse de la responsable DISI : bien sûr il y aura un accompagnement sous plusieurs façons des agents (entretien avec le RESI, la DISI RH, le médecin du travail...) la DISI accompagnera les agents, il y aura aussi un suivi médical (pour les gardiens de nuit c'est normal)

Analyse CGT: Nous suivrons l'affaire et continuerons à poser des questions lors des prochains CSAL.

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

VOS REPRÉSENTANTS CGT

Olivier DA FONSECA	ESI NANTES site COULONGÉ	Titulaire
Laurent PRUVOST	ESI NANTES site COULONGÉ	Titulaire
Cynthia DA FONSECA	ESI NANTES site COULONGÉ	Suppléante